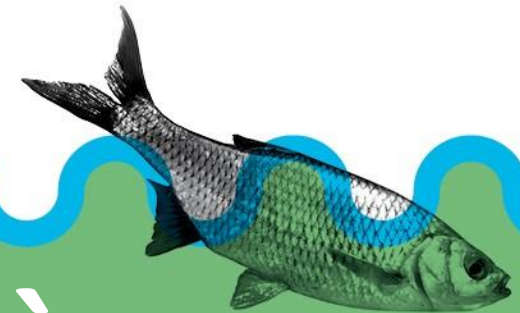




Comité de Rivières

Mardi 24 juin 2025

Salle Consulaire, Communauté de Communes du Pays de Cruseilles

- M. Xavier BRAND, Président de la Communauté de communes du Pays de Cruseilles
- M. Jean-Yves MÂCHARD, Président du Syndicat de Rivières les Usses et Président du Comité de Rivières

PARTIE 1 – BILAN DU CONTRAT DE MILIEUX 2022-2024

- *Rétrospectives des moyens humains et financiers du syndicat*
- *Bilan technico-financier du contrat de milieux*
- *Contribution des actions aux priorités et mesures du SDAGE*

ECHANGES AVEC LA SALLE

MISE EN VALEUR DE L'ACTION « RESTITUTION DE LA SOURCE DE LA DOUAI » ET EXPRESSION LIBRE

PAUSE

PARTIE 2 – PERSPECTIVES ET PRÉSENTATION DU FUTUR CONTRAT EAU ET CLIMAT

- *Contexte d'élaboration, stratégies et continuité avec le précédent contrat*
- *Présentation des futures actions*

PARTIE 3 - VALIDATION DES PROPOSITIONS DU GROUPE PILOTE PTGE

ECHANGES AVEC LA SALLE REMERCIEMENTS ET CLÔTURE

- Représente les intérêts des parties prenantes sur le bassin versant des Usses
- Est garant de la gestion concertée de la ressource en eau
- Est garant du respect des orientations et des dispositions du SDAGE RMC

Il se réunit a minima une fois par an pour :

- faire le bilan des actions de l'année écoulée et des programmes
- annoncer et proposer les actions qui seront engagées pour l'année à venir
- valide les propositions du Groupe Pilote du PTGE



Partie 1

Bilan du Contrat de Milieux 2022-2024

Les Usses
SYNDICAT
DE RIVIÈRES

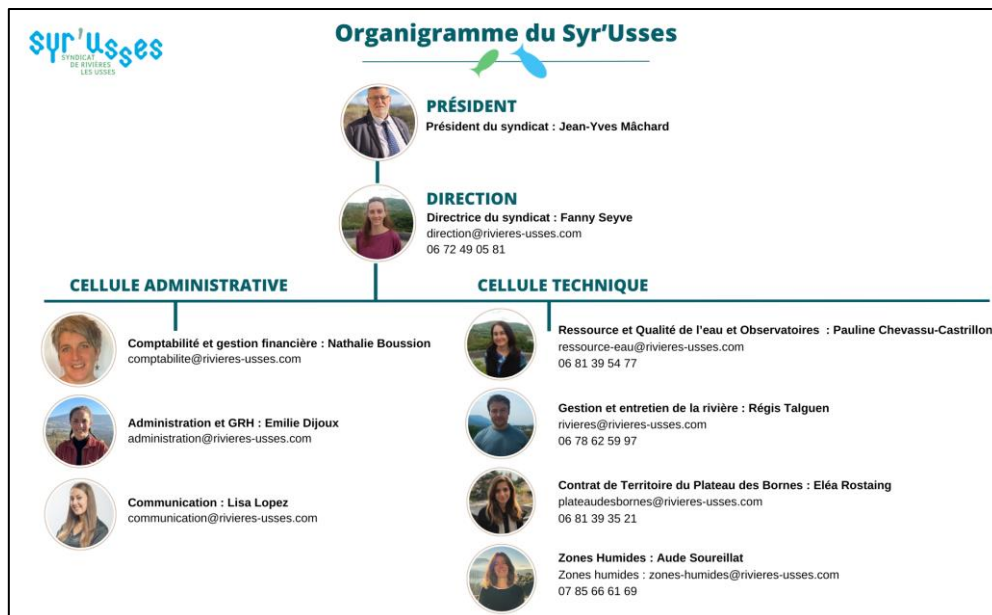
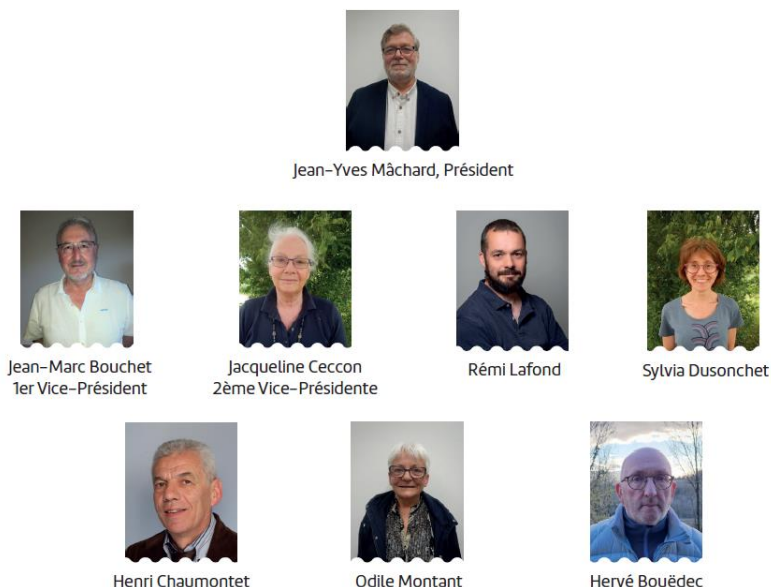


PARTIE 1 – Bilan du Contrat de Milieux 2022-2024

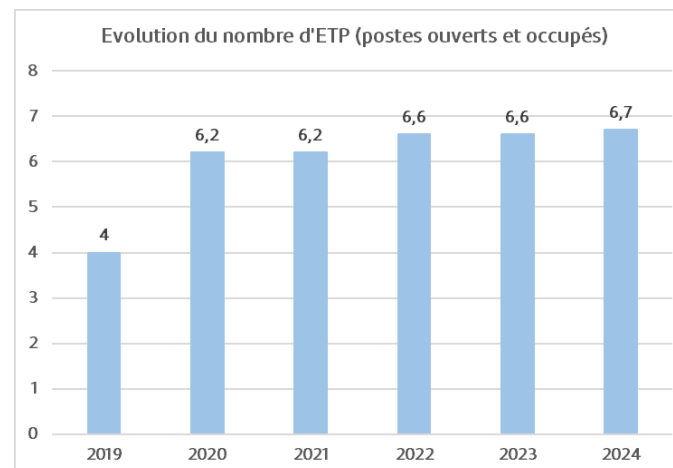
RÉTROSPECTIVES DES MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS DU SYNDICAT

LE BUREAU (JANVIER 2025)

ORGANIGRAMME (FÉVRIER 2025)



Nombre de bureau (2022-2024) : 32
Nombre de comité syndical (2022-2024) : 19
Comité de rivières (2022-2024) : 4
Journées cohésions du territoire : 3



RÉTROSPECTIVES DES MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS DU SYNDICAT

Evolutions des charges de personnel dédiées au Contrat :

	2022	2023	2024	Total
Jours	642	734	1 047	2 423
Progression	0%	12,53%	29,89%	
Charges de personnel (en €)	134 515	172 765	193 634	500 914
Progression	0%	22%	11%	

Evolutions des charges de structure :

- Les charges de structure sur la période 2022-2024 s'établissent à 117 704 €
- Soit une moyenne annuelle d'environ 40 000€
- Depuis 2022, la tendance est à la hausse en raison de l'inflation, de l'ordre de 30%

BILAN TECHNICO-FINANCIER DU CONTRAT DE MILIEUX

Rappels du contexte d'élaboration:

- Dès 2020, le souhait de bénéficier de 2 contrats de 3 ans :
 - Le premier sera le Contrat de Milieux des Usses 2022-2024 pour tenir compte des dernières années du 11^{ème} programme de l'agence de l'eau
 - Le second débutera avec le 12^{ème} programme...
- L'année 2021 est consacrée à la concertation large et à la mobilisation (post élection et Covid-19) :
 - 4 ateliers thématiques pour les élus avec l'appui de Yannick Arama et des rencontres bilatérales avec les partenaires
 - Un Forum pour partager et s'engager collectivement
 - Des actions en référence au Programme de Mesures du SDAGE 2022-2027



PARTIE 1 – Bilan du Contrat de Milieux 2022-2024

BILAN TECHNICO-FINANCIER DU CONTRAT DE MILIEUX

Objectifs et contenu du Contrat :

- Signature le 1^{er} février 2023
- Période 2022-2024, avec une année de transition en 2025



Signature officielle du Contrat de Milieux les Usses

Partage de la ressource et
amélioration du fonctionnement
hydrologique

14 actions --- 1 255 964 €

Restauration et gestion des
milieux aquatiques

26 actions --- 1 812 373 €

Prévention contre les inondations

1 action --- 25 000 €

MONTANT TOTAL PREVISIONNEL
4 116 308 €

Contribution prévisionnelle de l'agence de l'eau s'élève à
1 888 213 €



Contribution prévisionnelle du Département s'élève à
590 817 € en investissement et 5 000 € en fonctionnement



L'engagement financier de CNR est de 5 902 €
et la Société de Pêche de Frangy est de 6 000€

Amélioration de la qualité des
eaux

2 actions --- 373 844 €

Communication, sensibilisation,
concertation du territoire autour de la
ressource en eau et de la biodiversité
aquatique

8 actions --- 136 038 €

Pilotage et coordination du
Contrat

2 actions --- 513 089 €

Ils vont participer au Contrat :

Partenaires financiers



Maitres d'ouvrage



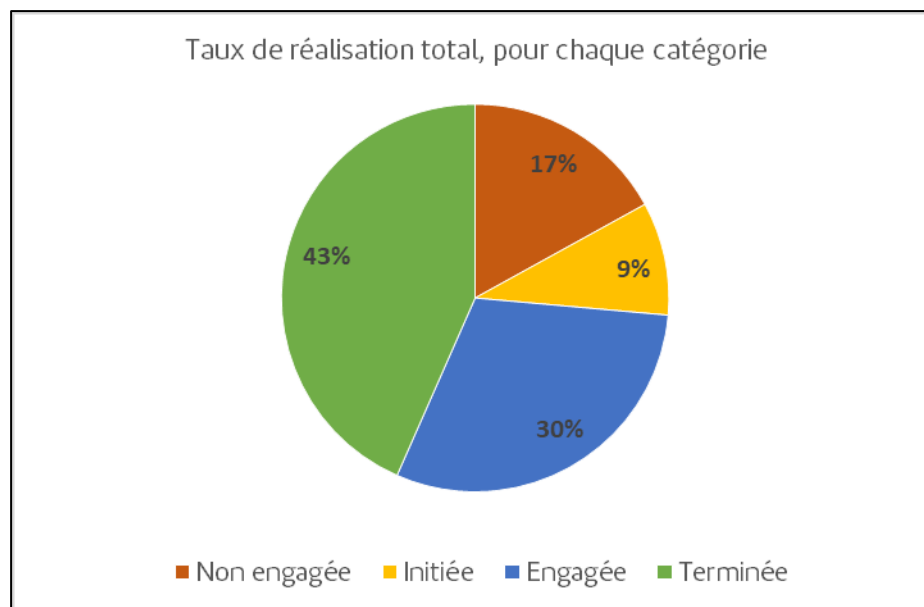
Syr'Usses
SYNDICAT
DE RIVIÈRES
LES USSES

BILAN TECHNICO-FINANCIER DU CONTRAT DE MILIEUX

Taux de réalisation technique (au 31/12/2024):

- Taux de réalisation technique de 68%

Catégories de réalisation	Nombre d'actions total du Contrat, par catégories	Taux de réalisation total, pour chaque catégorie
Non engagée	9	17%
Initiée	5	9%
Engagée	16	30%
Terminée	23	43%
	53	100%



BILAN TECHNICO-FINANCIER DU CONTRAT DE MILIEUX

VOLET PARTAGE DE LA RESSOURCE ET AMELIORATION DU FONCTIONNEMENT

HYDROLOGIQUE:

Pressions et enjeux	Orientations stratégiques	Principales actions prévues
Prélèvements d'eau, baisse des débits d'étiage, préservation des milieux aquatiques, sécurisation d'approvisionnement AEP, augmentation d'urbanisation et de la population	Suivre les mesures et améliorer les connaissances Sécurisation du partage de la ressource	Observatoires des prélèvements et des usages Mise à jour des SDAEP Travaux sur les réseaux d'eau potable Amélioration des connaissances agricoles sur les prélèvements et usages Installation de matériels hydro-économiques pour les particuliers, les agriculteurs, les collectivités

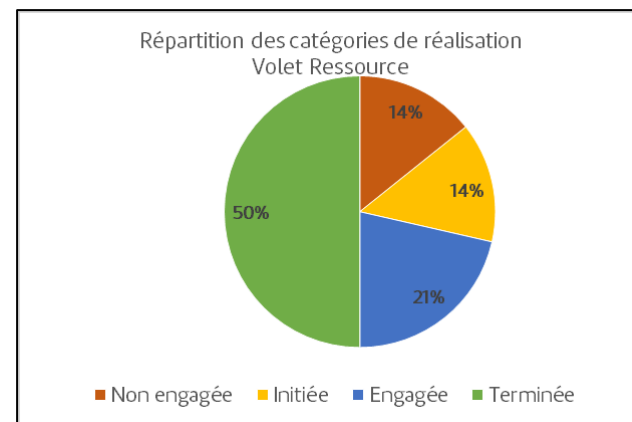
- 14 actions
- 9 maitres d'ouvrage
- 1 255 964€ de montant prévisionnel à la signature du contrat

BILAN TECHNICO-FINANCIER DU CONTRAT DE MILIEUX

VOLET PARTAGE DE LA RESSOURCE ET AMELIORATION DU FONCTIONNEMENT

HYDROLOGIQUE:

Catégories de réalisation	Nombre d'actions par catégories	Taux de réalisation de chaque catégorie
Non engagée	2	14%
Initiée	2	14%
Engagée	3	21%
Terminée	7	50%
	14	100%



Montants prévisionnels à la signature	Coût total des opérations (au montant du dépôt de la subvention)	Financiers				Pourcentage total d'aides, par volets, sur le montant des opérations	Montants réellement engagés par les Moa (au 31/05/2025)
		Assiettes retenues		Aides attribuées	Pourcentage s d'aides		
1 255 964,00 €	704 855,00 €	AERMC	518 763,00 €	294 180,00 €	57%	59%	704 755,98 €
		CD74	404 100,00 €	124 526,18 €	31%		

● Taux de réalisation technique de 68 %

● Taux d'aides de 59%, pour un montant total d'aides publiques de 418 706 €

BILAN TECHNICO-FINANCIER DU CONTRAT DE MILIEUX

VOLET PARTAGE DE LA RESSOURCE ET AMELIORATION DU FONCTIONNEMENT

HYDROLOGIQUE:

- Un taux de réalisation satisfaisant et des actions engagées en interne par les Moa sans demande d'aides financières (actions relevant de l'agriculture (OUGC, plan d'adaptation au changement climatique), travaux AEP)
- La majorité des travaux sur les réseaux ont été menées et participent à l'amélioration des rendements.
- Collaboration fructueuse et échanges réguliers avec les partenaires
- Le territoire est doté d'un observatoire et d'une prospective climatique en lien avec les débits des cours d'eau
- Le PGRE participe grandement à la réussite de ces actions (pilotage, dynamique, déploiement) et le futur PTGE, qui sera élaboré entre 2025 et 2026, devra être plus ambitieux et permettra le prolongement des objectifs
- La profession agricole n'a pas encore suffisamment quantifié les prélèvements dans le milieu et les besoins en eau seront à déterminer par filières
- La recherche de nouvelles ressources avec substitution sont des études et projets longs à mettre en œuvre, avec des incertitudes, et probablement pas assez matures lors de l'inscription dans le Contrat
- L'installation de matériel hydro-économes pour les particuliers et les collectivités n'a pas encore abouti
- Certaines actions sous maîtrise d'ouvrage des collectivités aboutiront en 2025

BILAN TECHNICO-FINANCIER DU CONTRAT DE MILIEUX

VOLET RESTAURATION ET GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES:

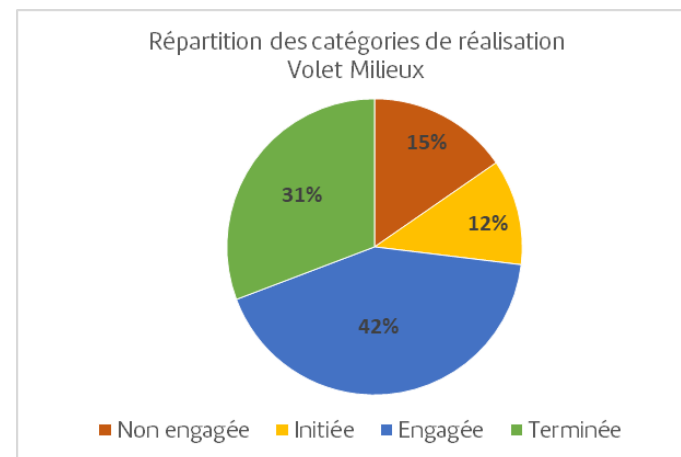
Pressions et enjeux	Orientations stratégiques	Principales actions prévues
Altération du régime hydrologique et de la morphologie, artificialisation et dégradation des milieux aquatiques et de la biodiversité associée, altération de la continuité écologique	Préserver les espaces de bon fonctionnement Restaurer les fonctionnalités hydromorphologiques et écologiques des cours d'eau Restaurer la continuité écologique Restaurer les zones humides pour leurs fonctionnalités hydrauliques Restaurer et entretenir les boisements de berges Lutter contre les espèces exotiques envahissantes (faune et flore)	Acquisitions foncières dans l'EBF et de zones humides prioritaires Modifications des profils et/ou des berges, ou aménagement de secteurs : Bonlieu, Petites Usses, berges de la RD1508 et RD992 Aménagement du Castran pour la protection des biens et des personnes 6 seuils à aménager pour restaurer la continuité 9 zones humides prioritaires à restaurer 4 zones d'abreuvement à aménager pour préserver les écrevisses patrimoniales Traitement de secteurs prioritaires pour les boisements de berges et la lutte contre les EEE

- 26 actions
- 4 maitres d'ouvrage et 4 financeurs différents
- 1 812 373 € de montant prévisionnel à la signature du contrat

BILAN TECHNICO-FINANCIER DU CONTRAT DE MILIEUX

VOLET RESTAURATION ET GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES :

Catégories de réalisation	Nombre d'actions par catégories	Taux de réalisation de chaque catégorie
Non engagée	4	15%
Initiée	3	12%
Engagée	11	42%
Terminée	8	31%
	26	100%



Montants prévisionnels à la signature	Coût total des opérations (au montant du dépôt de la subvention)	Financeurs				Pourcentage total d'aides sur le montant des opérations	Montants réellement engagés par les Moa (au 31/05/2025)
		Assiettes retenues	Aides attribuées	% d'aides			
1 812 373,00 €	936 392,00 €	AERMC	685 340,00 €	303 660,00 €	44%	48%	829 091,01 €
		CD74	438 821,60 €	142 643,00 €	33%		
		CNR	50 272,00 €	7 000,00 €	14%		

● Taux de réalisation technique de 65 %

● Taux d'aides de 48 %, pour un montant total d'aides publiques 453 303 €

BILAN TECHNICO-FINANCIER DU CONTRAT DE MILIEUX

VOLET RESTAURATION ET GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES :

Focus sur la stratégie foncière :

228 716€ de montant d'opérations / 170 479 € d'aides publiques, soit 74%



- La poursuite de la stratégie foncière enclenchée dès le contrat de rivières 2014-2019 est désormais terminée, avec comme résultat satisfaisant :
- 25,6 ha en cours d'eau, acheté par le syndicat, entre Bonlieu et Seyssel, pour préserver l'espace de bon fonctionnement et engager des travaux d'ampleur de restauration
- 2 ha de maîtrise en bords de cours d'eau en conventionnement et servitude
- Un engagement long et chronophage mais réussit dans sa globalité grâce à un animateur foncier et l'appui financier de l'agence et du département
- 15,76 ha en zones humides prioritaires, sous maîtrise foncière du syndicat, dont 2,3 ha acheté par le syndicat sur le marais de Groisy en prévision des travaux de restauration
- L'appui des communes a été déterminant, notamment à Groisy
- La maîtrise foncière sur le secteur de Bonlieu (Marlioz, Contamine Sarzin et Sallenôve) est longue et « douloureuse » en raison de la procédure d'expropriation et des recours judiciaires, toujours en cours



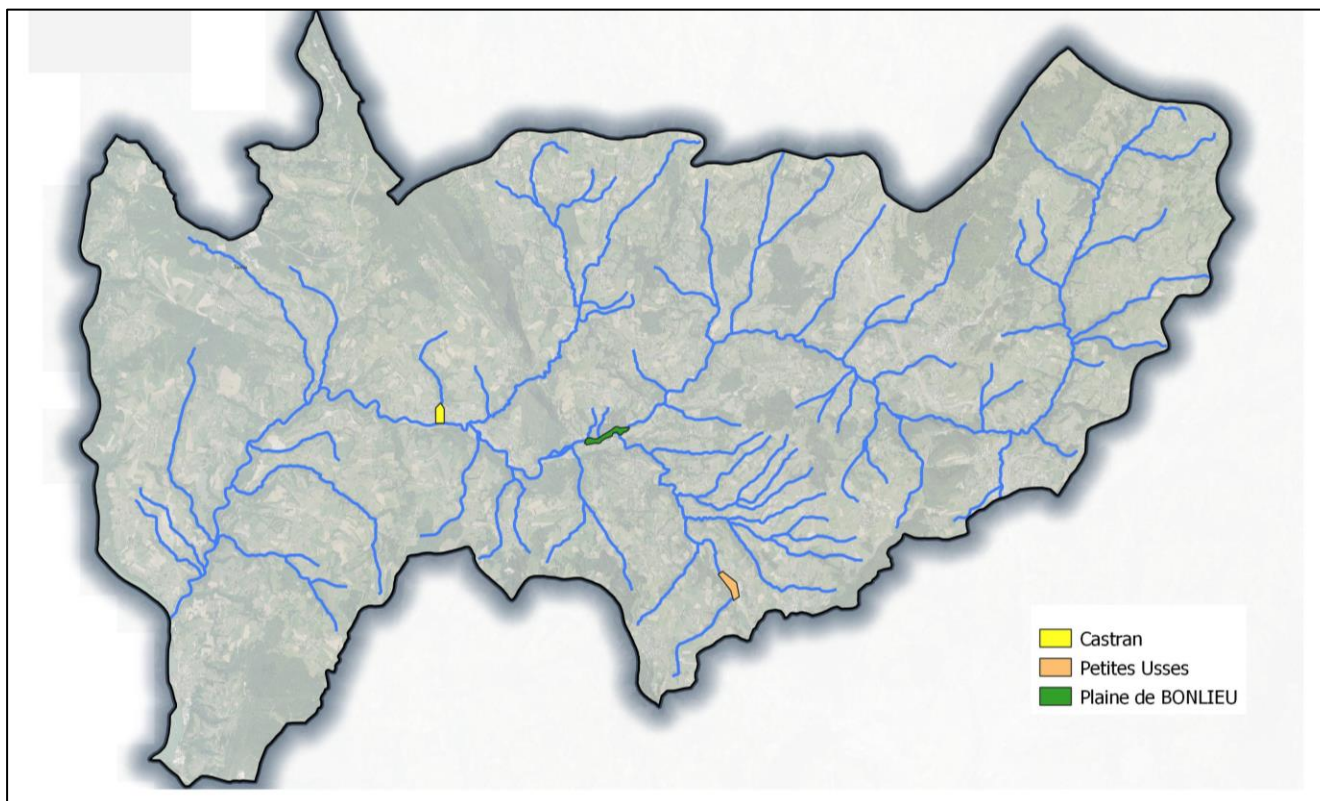
BILAN TECHNICO-FINANCIER DU CONTRAT DE MILIEUX

VOLET RESTAURATION ET GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES :

Focus sur la restauration hydromorphologique :

838 376 € de montant prévisionnel inscrit à la signature du Contrat

234 752 € d'opérations engagées / 44 897 € d'aides publiques, soit 43 %



BILAN TECHNICO-FINANCIER DU CONTRAT DE MILIEUX

VOLET RESTAURATION ET GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES :

Focus sur la restauration hydromorphologique :

- Une coopération et un projet satisfaisant sur les Petites Usses, avec la CCFU, pour une restauration conjointe
-  - Belle avancée avec la commune de Frangy pour la restauration du Castran et son futur piège à embâcles. Ces deux actions se poursuivront dans le deuxième contrat
- Le syndicat a dressé l'état des lieux du Flon, Fornant et la Léchire, pour programmer ultérieurement des travaux de restauration
- Le projet d'envergure de restauration de la Plaine de Bonlieu n'a concerné que l'animation foncière durant le Contrat.. La maîtrise d'œuvre doit être relancée ainsi que des relevés préalables en 2025.
-  - Ce contrat a donc permis de poser des bases de collaboration, de concertation et de réaliser les études préalables et AVP, en prévision de la réalisation concrète des travaux dans le second contrat
- Renforcer les échanges entre le service des routes du Département et le Syr'Usses lors des interventions sur les protections de berges
-  - La gestion des matériaux solides n'a pas été engagée durant le Contrat..

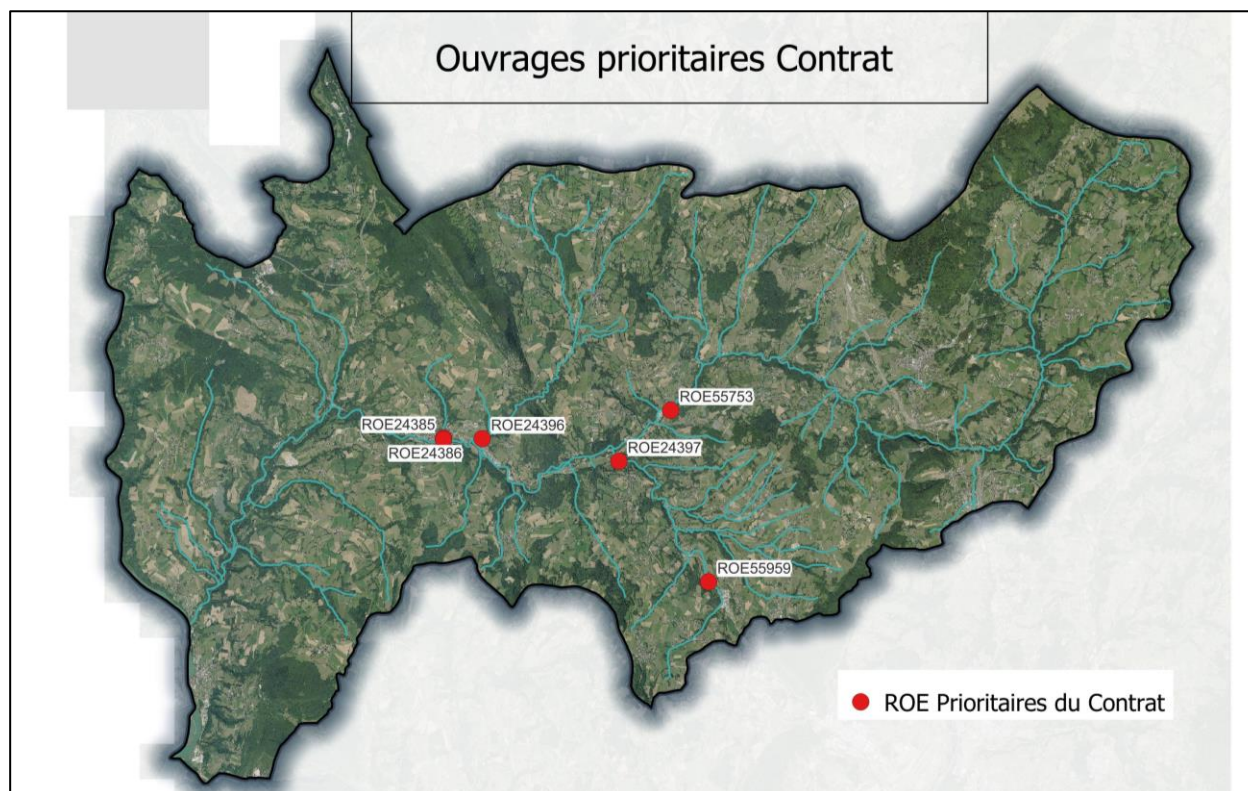
BILAN TECHNICO-FINANCIER DU CONTRAT DE MILIEUX

VOLET RESTAURATION ET GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES :

Focus sur la continuité écologique :

303 060 € de montant prévisionnel inscrit à la signature du Contrat

53 870 € d'opérations engagées / 18 771 € d'aides publiques, soit 60 %



BILAN TECHNICO-FINANCIER DU CONTRAT DE MILIEUX

VOLET RESTAURATION ET GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES :

Focus sur la continuité écologique :



- Belle coopération avec la commune de Frangy pour l'étude de faisabilité sur le Fornant, avec une transversalité sur les deux sujets AEP et continuité écologique
- Les 2 seuils prioritaires sur les Petites Usses seront aménagés dans le cadre de l'opération conjointe de restauration du cours d'eau
- Les suivis piscicoles et astacicoles ont été menés par la fédération de pêche et se poursuivront



- Manque de visibilité sur la délégation de maîtrise d'ouvrage du CD74 au profit du Syr'Usses, ce qui a ralenti le déploiement des travaux
- Un contrat qui a traité et posé des bases via des études, mais pratiquement aucune intervention n'a été engagée concrètement.



- Néanmoins, pour les seuils sur le Fornant et le Castran, de nombreuses étapes sont encore nécessaires pour concrétiser les travaux (animation foncière, AVP, topo, etc.)

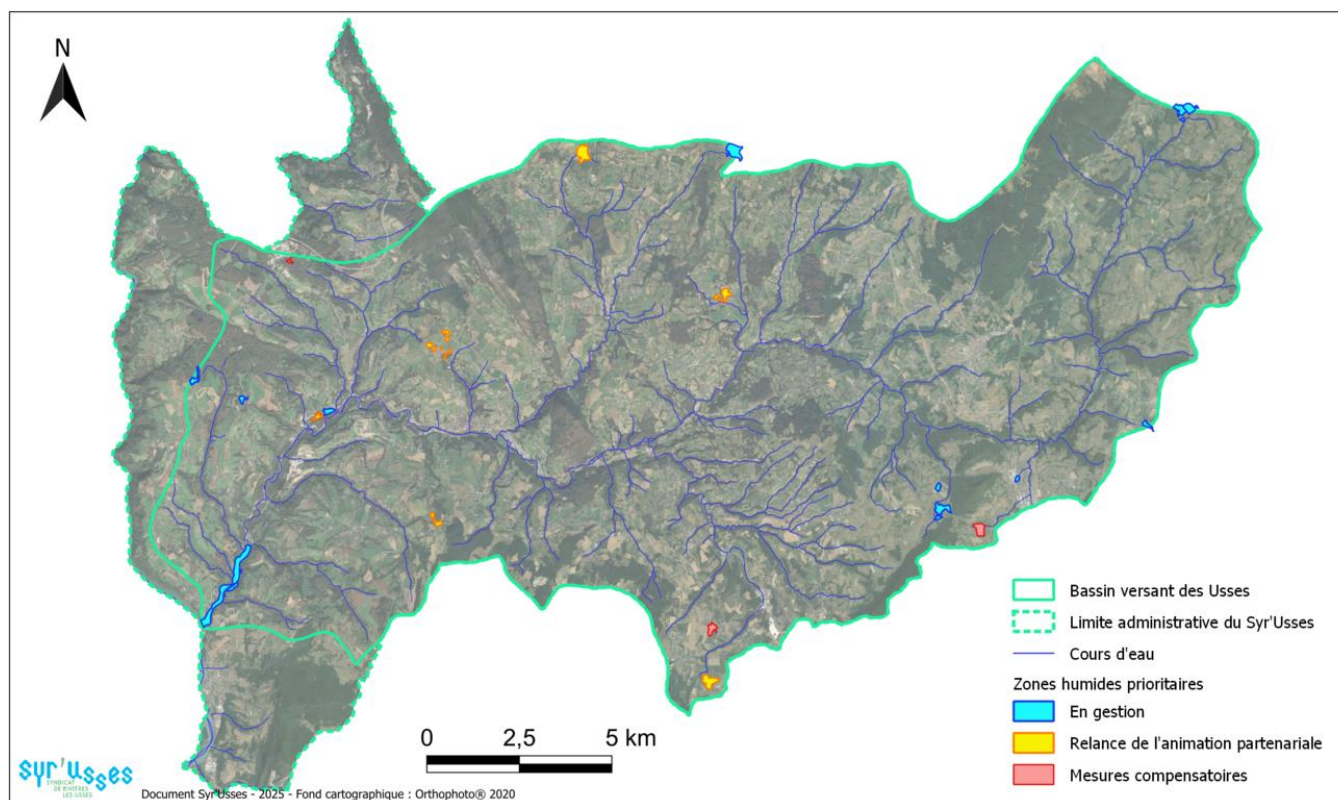
BILAN TECHNICO-FINANCIER DU CONTRAT DE MILIEUX

VOLET RESTAURATION ET GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES :

Focus sur la restauration des zones humides:

161 920 € de montant prévisionnel inscrit à la signature du Contrat

170 993 € d'opérations engagées / 98 314€ d'aides publiques, soit 57 %



BILAN TECHNICO-FINANCIER DU CONTRAT DE MILIEUX

VOLET RESTAURATION ET GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES :

Focus sur la restauration des zones humides :

- 7 ha de zones humides restaurées grâce notamment à des interventions hydrauliques
- Mise en place d'indicateurs en interne : suivi rhoméo flore et acquisitions de sondes piézométriques
- Le plan de gestion stratégique ZH a été mis à jour fin 2024 en intégrant les zones humides du Plateau des Bornes, restaurés par ailleurs dans un autre cadre
- La zone humide de Groisy n'a pas été restaurée en raison de l'animation foncière. Mais les bases sont posées pour que les études préalables démarrent en 2025
- De nombreuses zones humides seront très prochainement en phase d'entretien, sans aide publique, notamment celles du Plateau des Bornes
- L'animation partenariale avec la profession agricole a été peu développée et les marges de manœuvre sont assez faibles
- D'autres sites ont été prospectés et la dureté foncière effectuée, mais des blocages apparaissent notamment pour les marais des Sources du Fornant

BILAN TECHNICO-FINANCIER DU CONTRAT DE MILIEUX

VOLET RESTAURATION ET GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES :

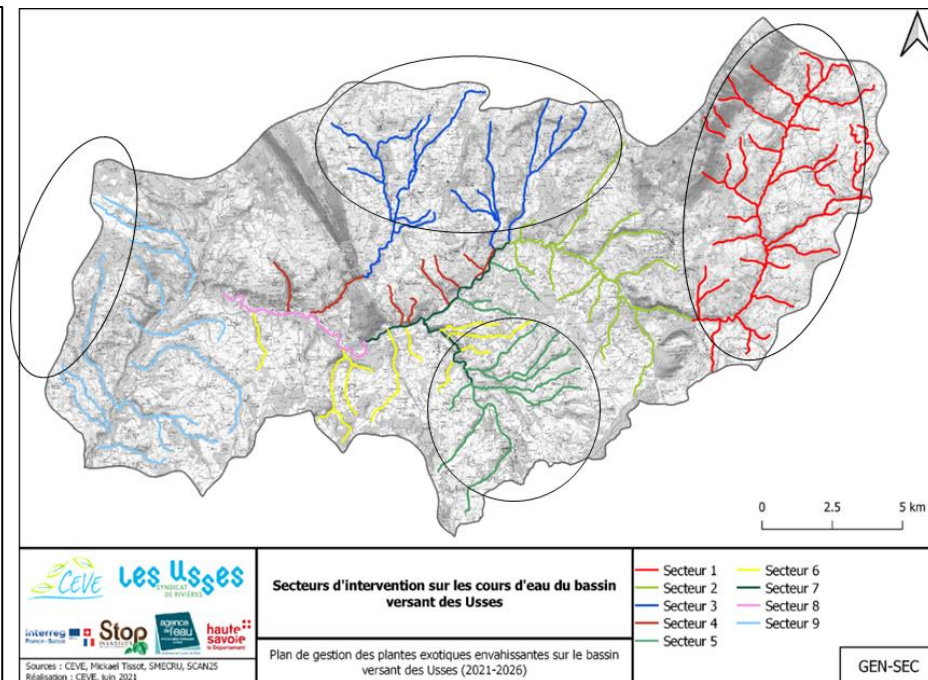
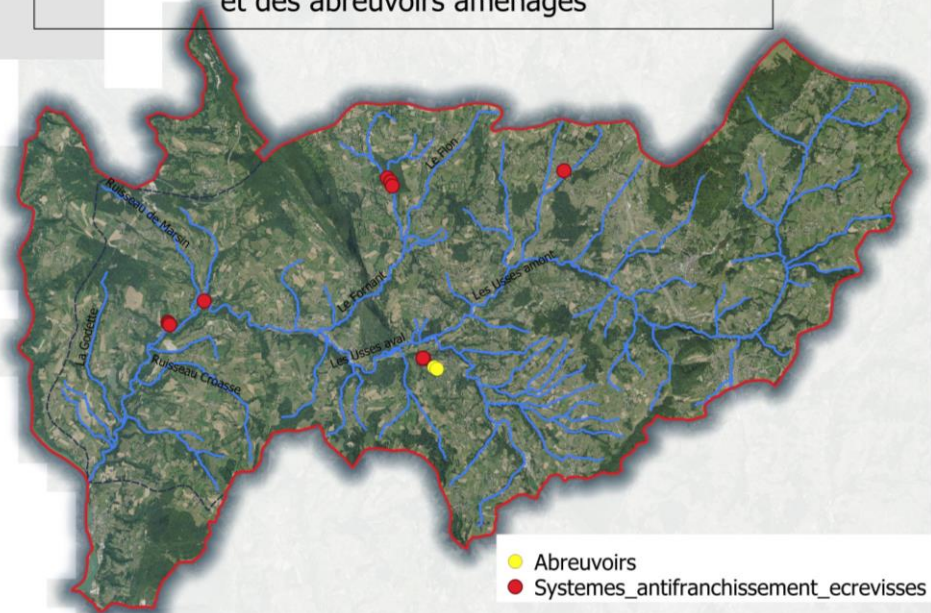
Focus sur la gestion de la ripisylve:

364 017€ de montant prévisionnel inscrit à la signature du Contrat

248 061€ de montant d'opérations / 120 842€ d'aides publiques, soit 49 %

Mais, le syndicat en tant que Moa, n'a engagé réellement que 197 279 € (montant à la date du 31/05/2025)

Localisation des plaques anti-remontaison
et des abreuvoirs aménagés



BILAN TECHNICO-FINANCIER DU CONTRAT DE MILIEUX

VOLET RESTAURATION ET GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES :

Focus sur la gestion de la ripisylve:

- Un programme ambitieux de lutte contre les EEE : 4 km et 1 ha traité sur la période du contrat
- Technique innovante de pose de plaques anti remontaison des écrevisses invasives
-  - Interventions importantes et régulières sur la gestion des boisements de berges, en substitution des propriétaires riverains, sur des secteurs définis et en collaboration avec le service du département
-  - Les diagnostics et travaux de gestion des boisements de berges et lutte contre les EEE sur les affluents du Rhône n'ont pas été engagés sur la période du contrat... Cela a été reporté à 2025
- L'incision de la rivière, la présence majeure des renouées, le dépérissement de la ripisylve engendrent un effet combiné de production accrue de bois morts qui sera à appréhender pour l'avenir
-  - Des foyers d'EEE qui se maintiennent, relativement moins denses mais la vigilance doit être constante pour repérer de nouveaux fronts de colonisation. La collaboration avec les communes par exemple serait à renforcer
- 1 site d'aménagement d'abreuvoirs sur les 4 a été réalisés et les autres sont prévus en 2025

BILAN TECHNICO-FINANCIER DU CONTRAT DE MILIEUX

VOLET PREVENTION CONTRE LES INONDATIONS ET AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX:

Pressions et enjeux	Orientations stratégiques	Principales actions prévues
PREVENTION CONTRE LE RISQUE INONDATION		
Effets du changement climatique sur le risque inondation, augmentation de l'urbanisation, prévenir et adapter le territoire en conséquence	Evaluer les vulnérabilités Améliorer la gestion du ruissellement pluviale Dresser un état des lieux et proposer des préconisations d'aménagement et pour l'urbanisation	Modélisation de la Q100 Recensement des zones à risque d'inondation et de ruissellement
AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX		
Pollutions par les nutriments urbains et industriels	Améliorer la qualité des eaux Préserver les milieux aquatiques et la biodiversité associée Pérenniser la ressource en eau	Campagnes de suivi de la qualité des eaux (DCE) sur des points/secteurs jugés prioritaires pour le territoire Améliorer le traitement des stations d'épuration de Jonzier-Epagny et de Savigny

- Regroupement de 2 volets, avec 3 actions
- 2 maitres d'ouvrage pour le volet qualité
- Volet inondation : 25 000€ de montant prévisionnel à la signature du contrat
- Volet qualité : 373 844 € de montant prévisionnel à la signature du contrat

BILAN TECHNICO-FINANCIER DU CONTRAT DE MILIEUX

VOLET PREVENTION CONTRE LES INONDATIONS ET AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX:

- Taux de réalisation technique du risque inondation de 0 %, car l'unique action n'a pas été engagée par le Syr'Ussees
- Taux de réalisation technique du volet qualité de 100 %

Montants prévisionnels à la signature	Coût total des opérations (au montant du dépôt de la subvention)	Financeurs				Pourcentage total d'aides, sur le montant des opérations	Montants réellement engagés par les Moa (au 31/05/2025)
		Assiettes retenues		Aides attribuées	Pourcentages d'aides		
373 844,00 €	383 139,00 €	AERMC	283 139,00 €	141 569,00 €	50%	37%	351 105,54 €
		CD74	0,00 €	0,00 €	0%		

BILAN TECHNICO-FINANCIER DU CONTRAT DE MILIEUX

VOLET PREVENTION CONTRE LES INONDATIONS ET AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX :

- Un suivi de la qualité des eaux conforme à la DCE et relativement adapté pour le territoire
- La prise de conscience de la qualité des eaux s'est renforcée via la communication individualisée des résultats des campagnes auprès des collectivités
- La CC du Genevois est consciente des problèmes de qualité sur leur territoire et s'engage à réduire les pressions en déplaçant les rejets des deux stations du sous bassin du Fornant
- Bien que le suivi qualité sera reconduit et qu'il porte ses fruits (à venir réhabilitation de la STEP de Copponex en 2025 et transfert des rejets des STEP du sous-bassin du Fornant hors bassin versant des Usses), la pression existe toujours du fait de la baisse des débits en étiage, de l'augmentation de la population. Le bon état des eaux sera difficilement atteint pour 2027..
- Le nombre de points de suivi de la qualité des eaux a été fortement réduit en 2024
- Le territoire devra se préoccuper du risque inondation. Ce n'est pas un enjeu historique, le territoire est peu vulnérable, mais avec les effets du changement climatique, des secteurs pourraient devenir problématiques

BILAN TECHNICO-FINANCIER DU CONTRAT DE MILIEUX

VOLET SENSIBILISATION ET COMMUNICATION :

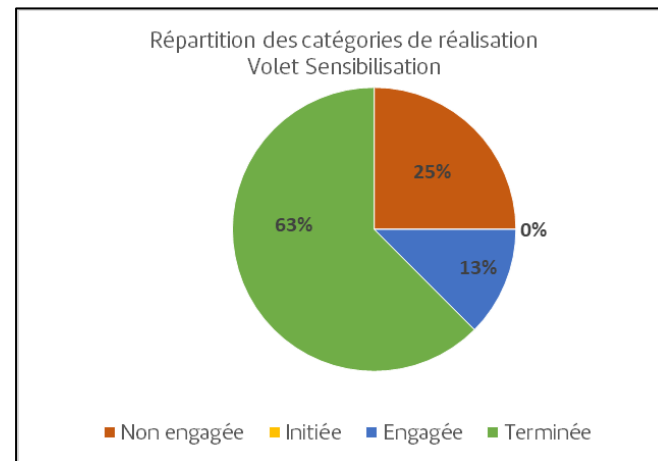
Pressions et enjeux	Orientations stratégiques	Principales actions prévues
Augmentation de la population, sensibiliser au manque d'eau et au changement climatique, faire connaître la biodiversité des Usses pour mieux la protéger	Communiquer sur les enjeux et sur le Syndicat Sensibiliser les acteurs et habitants aux enjeux et solutions Valoriser le patrimoine lié à l'eau Poursuivre la structuration de la gouvernance de l'eau Former les acteurs à la préservation des milieux naturels	Développer et faire vivre des outils pour faire connaître le syndicat, ses missions Animations nature Dispositifs pour la jeunesse et les scolaires Créer et développer des outils pour els socio-professionnels Renforcer la collaboration avec les services publics de l'eau Fédérer le territoire autour d'un évènement Proposer des cycles de formation sur la lutte contre les espèces exotiques envahissantes

- 8 actions
- 136 038 € de montant prévisionnel à la signature du contrat
- Ce volet s'inscrit dans la stratégie de communication validée en 2021

BILAN TECHNICO-FINANCIER DU CONTRAT DE MILIEUX

VOLET SENSIBILISATION ET COMMUNICATION :

Catégories de réalisation	Nombre d'actions par catégories	Taux de réalisation de chaque catégorie
Non engagée	2	25%
Initiée	0	0%
Engagée	1	13%
Terminée	5	63%
	8	100%



Montants prévisionnels à la signature	Coût total des opérations (montant du dépôt de la subvention)	Financeurs				Pourcentage total d'aides, par volets, sur le montant des opérations	Montants réellement engagés par les Moa (au 31/05/2025)
		Assiettes retenues	Aides attribuées	Pourcentages d'aides			
136 038,00 €	136 096,00 €	AERMC	122 883,00 €	86 018,00 €	70%	67%	86 456,62 €
		CD74 *	25 000,00 €	5 000,00 €	20%		

● Taux de réalisation technique de 72 %

● Taux d'aides de 67 %, pour un montant total de 91 018 € d'aides publiques

BILAN TECHNICO-FINANCIER DU CONTRAT DE MILIEUX

VOLET SENSIBILISATION ET COMMUNICATION :

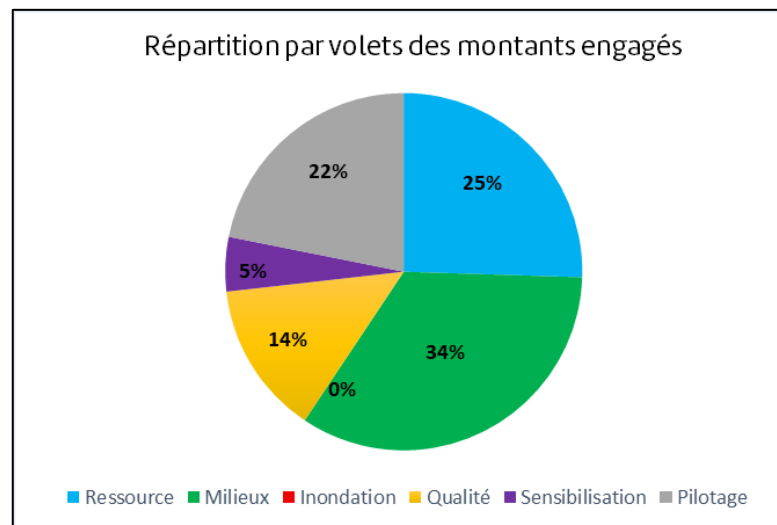
- Le syndicat s'est considérablement étoffé en matière de communication et à développé de nombreux outils adaptés aux cibles (dépliants, guides, jeu de plateau, expo photo, magazines, etc.)
- La proximité auprès des collectivités et partenaires a été renforcée, des rencontres ont été créés (journée de cohésion, Forum des CT, etc.)
-  - Le syndicat se félicite de son expo photo itinérante et de son concours photos amateurs qui ont été de belles réussites. Plusieurs milliers de personnes ont potentiellement vu les tirages !
- Les sorties natures sont désormais plébiscitées par les habitants. Les rand'eau et sorties en zones humides ont rassemblé plus de 130 personnes
- Le dispositif des Classes d'eau (traiter des enjeux de l'eau sur une semaine, en classe et avec une sortie nature) fonctionne bien. 350 élèves, soit 14 classes de cycle 3, en ont bénéficié sur la période du Contrat
- Difficultés à évaluer les effets de la communication et de la sensibilisation sur les cibles
-  - Les « classes d'eau » n'attirent pas plus de 5 classes par an et l'outil est trop dense pour être contenu sur une semaine comme prévu
- Il est difficile de mener d'autres projets avec les jeunes et avec d'autres établissements scolaires hors école élémentaire
- Difficultés à mobiliser sur les économies d'eau, sans être moralisateur, en innovant et en étant efficient..
- Le syndicat souffre encore de méconnaissance..
-  - 2 actions n'ont pas été engagées faute de temps et d'opportunité, notamment la formation auprès des professionnels dans la lutte contre les EEE. Cette action est reportée et se réalisera cet automne 2025

BILAN TECHNICO-FINANCIER DU CONTRAT DE MILIEUX

BILAN GENERAL :

Montants prévisionnels à la signature	Coût total des opérations (au montant du dépôt de la subvention)	Montants réellement engagés par les Moa (au 31/05/2025)
4 116 308,00 €	2 764 870,20€	2 564 611,70

VOLETS	Coût total des opérations (au montant du dépôt de la subvention)
Ressource	704 855 €
Milieux	936 392 €
Inondation	- €
Qualité	383 139 €
Sensibilisation	136 096 €
Pilotage	604 388 €
	2 764 870 €



- Taux de réalisation financière entre le réel et le prévisionnel de la signature du Contrat de 62 %

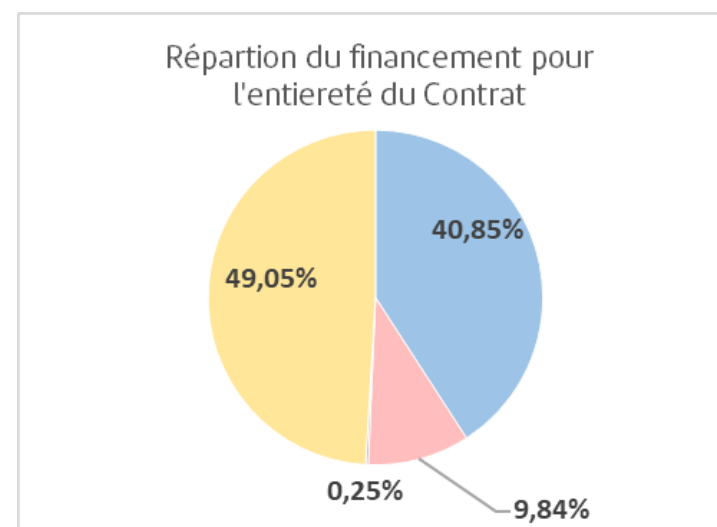
BILAN TECHNICO-FINANCIER DU CONTRAT DE MILIEUX

BILAN GENERAL :

Rappel des engagements des financeurs principaux:

- 1 888 213€ d'aides de l'agence de l'eau
- 595 817 € d'aides du conseil départemental

	Aides attribuées	Pourcentage d'aides
Total agence de l'eau	1 129 560,00 €	40,85 %
Total CD74	272 169,18 €	9,84 %
Total CNR	7 000,00 €	0,25%
Autofinancement	1 356 141€	49,05 %
Total	2 764 870,20€	

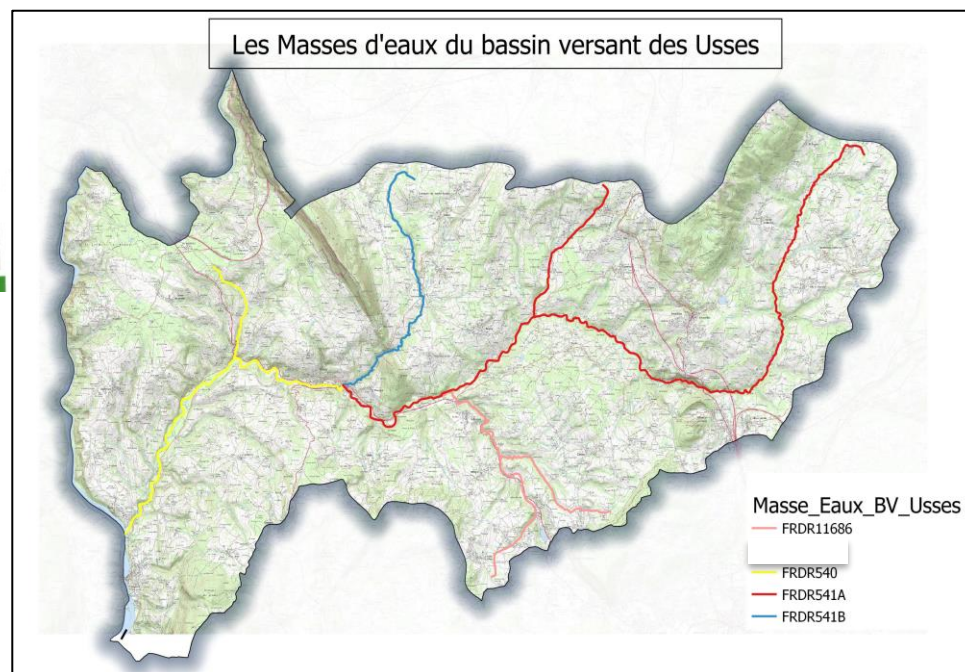


- Un total d'aides financières de 1 408 729 €, soit 51% d'aide publique
- Taux de consommation des aides de l'agence de l'eau de 60%
- Taux de consommation des aides du conseil départemental de 46%

PARTIE 1 – Bilan du Contrat de Milieux 2022-2024

CONTRIBUTION DES ACTIONS AUX PRIORITÉS ET MESURES DU SDAGE 2022-2027

Les UsseS - HR_06_09	
Pression dont l'impact est à réduire significativement	Objectifs environnementaux visés
Pollutions par les nutriments urbains et industriels	
ASS0502 Equiper une STEP d'un traitement suffisant hors Directive ERU (agglomérations >=2000 EH)	BE
Pollutions par les substances toxiques (hors pesticides)	
IND0901 Mettre en compatibilité une autorisation de rejet avec les objectifs environnementaux du milieu ou avec le bon fonctionnement du système d'assainissement récepteur	SUB
Prélèvements d'eau	
MIA0601 Obtenir la maîtrise foncière d'une zone humide	BE ZPN
MIA0602 Réaliser une opération de restauration d'une zone humide	BE
RES0101 Réaliser une étude globale ou un schéma directeur visant à préserver la ressource en eau	BE
RES0201 Mettre en place un dispositif d'économie d'eau dans le domaine de l'agriculture	BE
RES0202 Mettre en place un dispositif d'économie d'eau auprès des particuliers ou des collectivités	BE
RES1001 Instruire une procédure d'autorisation dans le cadre de la loi sur l'eau sur la ressource	BE
Altération du régime hydrologique	
MIA0601 Obtenir la maîtrise foncière d'une zone humide	BE
MIA0602 Réaliser une opération de restauration d'une zone humide	BE
RES0201 Mettre en place un dispositif d'économie d'eau dans le domaine de l'agriculture	BE
RES0202 Mettre en place un dispositif d'économie d'eau auprès des particuliers ou des collectivités	BE
RES1001 Instruire une procédure d'autorisation dans le cadre de la loi sur l'eau sur la ressource	BE
Altération de la morphologie	
MIA0101 Réaliser une étude globale ou un schéma directeur visant à préserver les milieux aquatiques	BE
MIA0202 Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau	BE ZPN
MIA0204 Restaurer l'équilibre sédimentaire et le profil en long d'un cours d'eau	BE
Altération de la continuité écologique	
MIA0202 Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau	BE ZPN
MIA0301 Aménager un ouvrage qui contraint la continuité écologique (espèces ou sédiments)	BE



CONTRIBUTION DES ACTIONS AUX PRIORITÉS ET MESURES DU SDAGE

PRESSIONS : Prélèvements d'eau et altération du régime hydrologique

- Les 4 masses d'eau sont concernées !
- Les mesures liées aux zones humides permettent d'atteindre le bon état puisque les zones humides ont été restaurées, sauf pour la masse d'eau du Fornant où aucun projet de restauration n'a encore vu le jour
- La mise en place de dispositif d'économie d'eau dans le domaine de l'agriculture, auprès des particuliers ou des collectivités n'a pas été suffisamment développée... → non atteinte
- Etude globale sur la ressource et la mesure relative à la procédure d'autorisation dans le cadre de la loi sur l'eau sur la ressource (débit réservé) ont été réalisés → participe à l'atteinte du bon état

Des efforts significatifs et une accélération du déploiement d'actions seront à mener dès 2026

Risque très fort de non atteinte du bon état en 2027..

CONTRIBUTION DES ACTIONS AUX PRIORITÉS ET MESURES DU SDAGE

PRESSIION : Altération de la morphologie

- Les mesures « opération classique de restauration de cours d'eau » et la « restauration de l'équilibre sédimentaire et le profil en long » n'ont pas été menées car il n'y a pas eu de travaux sur la Plaine de Bonlieu, le Castran et les Petites Usses.. → non atteinte, mais certains travaux peuvent voir le jour d'ici 2027
- L'étude globale qui concerne la masse d'eau du Fornant a été menée

Des efforts significatifs et une accélération du déploiement d'actions seront à mener dès 2026

Risque très fort de non atteinte du bon état en 2027 si les travaux mettent du temps à se concrétiser ..

CONTRIBUTION DES ACTIONS AUX PRIORITÉS ET MESURES DU SDAGE

PRESSION : Altération de la continuité écologique

- Les seuils sur le Fornant et le Castran semblent difficilement aménager d'ici 2027...
- En revanche, les seuils sur les Petites Usses sont intégrés à l'opération de restauration

Des efforts significatifs et une accélération du déploiement d'actions seront à mener dès 2026

Risque fort de non atteinte du bon état en 2027 si les travaux mettent du temps à se concrétiser ..

PRESSION : Pollutions par les nutriments urbains et industriels

- Pas de mesure du PDM ciblée dans ce contrat...
- Mais l'observatoire de la qualité des eaux mené depuis 2020 donne des éléments précieux pour comprendre et atteindre les objectifs du bon état

Un risque de non atteinte du bon état des eaux en 2027...

CONTRIBUTION DES ACTIONS AUX PRIORITÉS ET MESURES DU SDAGE

PRESSION : Pollutions par les nutriments urbains et industriels

ÉVOLUTION DE L'ÉTAT ÉCOLOGIQUE

Stations	2024	2023	2022	2021	2020
USS00	Indéterminé	Moyen	Moyen	Indéterminé	Indéterminé
USS01	Bon	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen
USS02	Bon	Bon	Moyen	Moyen	Moyen
USS04	Indéterminé	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen
USS04D	Moyen	Indéterminé	Indéterminé	Indéterminé	Indéterminé
USS06	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen
USS07	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen
USS08	Médiocre	Médiocre	Médiocre	Médiocre	Médiocre
USS10	Médiocre	Médiocre	Médiocre	Médiocre	Moyen
FER01	Médiocre	Mauvais	Médiocre	Médiocre	Mauvais
MOU01	Mauvais	Indéterminé	Indéterminé	Indéterminé	Indéterminé
VIE01	Indéterminé	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen

ÉVOLUTION DE L'ÉTAT CHIMIQUE

Stations	2024	2023	2022	2021	2020
USS00	Mauvais	Mauvais	Mauvais	Indéterminé	Indéterminé
USS01	Indéterminé	Mauvais	Mauvais	Bon	Bon
USS02	Bon	Bon	Bon	Bon	Bon
USS04	Mauvais	Mauvais	Mauvais	Bon	Bon
USS04D	Indéterminé	Indéterminé	Indéterminé	Indéterminé	Indéterminé
USS06	Indéterminé	Mauvais	Mauvais	Mauvais	Bon
USS07	Indéterminé	Indéterminé	Indéterminé	Indéterminé	Indéterminé
USS08	Indéterminé	Bon	Mauvais	Bon	Bon
USS10	Mauvais	Mauvais	Mauvais	Mauvais	Bon
FER01	Mauvais	Mauvais	Mauvais	Mauvais	Bon
MOU01	Indéterminé	Indéterminé	Indéterminé	Indéterminé	Indéterminé
VIE01	Mauvais	Mauvais	Mauvais	Mauvais	Bon

Echanges avec la salle

Les Usse
SYNDICAT
DE RIVIÈRES



**Restitution de la
source de la Douai
&
Expression libre**

Les Ussees
SYNDICAT
DE RIVIÈRES



PAUSE

Reprise à 11h25

Les Usse
SYNDICAT
DE RIVIÈRES



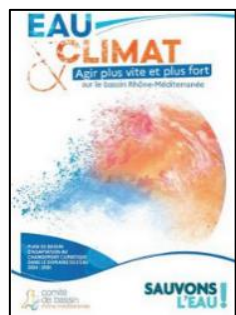
Partie 2

**Perspectives et
présentation du futur
Contrat Eau et climat**

Les Usse
SYNDICAT
DE RIVIÈRES



CONTEXTE D'ÉLABORATION, STRATÉGIES ET CONTINUITÉ AVEC LE PRÉCÉDENT CONTRAT



- Plan Eau : – 10% d'eau prélevée d'ici à 2030
- 12^{ème} programme : hausse de 30% de l'enveloppe financière (par rapport au 11^{ème} programme) grâce à la réforme des redevances
 - Atteindre les objectifs du bon état des milieux
 - Adapter les territoires au changement climatique
 - Reconquérir la biodiversité
 - Assurer la solidarité entre les territoires
- Plan de Bassin d'adaptation au changement climatique Rhône Méditerranée (2024-2030) : caractérisation des vulnérabilités par bassin versant et panier de solutions
- Le programme de mesures du SDAGE 2022-2027 toujours d'actualité pour la reconquête du bon état des eaux, et élaboration en cours du SDAGE 2028-2033

CONTEXTE D'ÉLABORATION, STRATÉGIES ET CONTINUITÉ AVEC LE PRÉCÉDENT CONTRAT

Plan de Bassin d'Adaptation au Changement Climatique :

Agir plus vite et plus fort face aux effets du changement climatique !



Bassin versant : HR_06_09 - Les Usses

	Degré de vulnérabilité	Degré de sensibilité	Défi	Cible
Baisse de la disponibilité en eau	4	2	9	oui
Perte de biodiversité aquatique	5	5	-	-
Perte de biodiversité humide	3	2	15	non
Assèchement des sols	2	2	19 & 20	non
Détérioration de la qualité d'eau	5	4	23	oui
Risques naturels liés à l'eau	1	-	24	non

● élevée
● modérée

CONTEXTE D'ÉLABORATION, STRATÉGIES ET CONTINUITÉ AVEC LE PRÉCÉDENT CONTRAT

LE CONTRAT EAU & CLIMAT

- Réponse globale aux priorités SDAGE et PBACC
- Echelle cohérente de bassin versant
- Contrat de 3 ans, sur la période stricte 2025–2030 et multi-thématiques
- Outil opérationnel de financement : engagement financier et garantie de taux
- Aides spécifiques sur certaines thématiques
- Respect des conditions minimales fixées par le bassin Rhône-Méditerranée : prix de l'eau, tarification volumétrique, schémas directeurs eau et assainissement de moins de 10 ans, conformité des compteurs, etc.
- Aligner les moyens humains, les capacités financières et le niveau d'ambition
- Présenter des actions matures, réalisables dans les 3 ans du contrat
- Présenter une trajectoire de sobriété hydrique
- *Lettre d'intention du bassin versant du 25 février 2025 : le Syr'Usses sera porteur et animateur, et des intercommunalités ont formulé le souhait de s'engager*

CONTEXTE D'ÉLABORATION, STRATÉGIES ET CONTINUITÉ AVEC LE PRÉCÉDENT CONTRAT

Compilation, déploiement des plans de gestion du bassin versant :

- Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau en cours d'élaboration
- Mise à jour du plan de gestion zones humides, des boisements de berges et de lutte contre les plantes invasives (en interne)

Tenir compte des projets extérieurs :

- Futur Collisionneur Circulaire du CERN
- Schéma directeur eau potable Inter-collectivités – Forage de Chautagne

Stratégies, prise en compte des enjeux :

- Assurer un développement du territoire compatible avec la disponibilité de la ressource et son évolution
- Organiser le partage de l'eau et la maîtrise des besoins en eau
- Restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques
- Restaurer la capacité d'épuration naturelle des milieux et renforcer la maîtrise des pollutions
- Renforcer la sensibilisation auprès des habitants

CONTEXTE D'ÉLABORATION, STRATÉGIES ET CONTINUITÉ AVEC LE PRÉCÉDENT CONTRAT

Continuité et aller plus vite :

- Continuité avec le précédent contrat de milieux, conservation des volets
- Un contrat 2026–2028, puis un autre de deux ans
- Équipe dédiée au contrat (Syr'Usses), calibrée à env. 4,85 ETP
- Nombreuses actions reconduites, à finaliser
- Concertation du territoire plus restreinte, centrée aux intercommunalités, et réunions bilatérales avec certains partenaires

ACTIONS PROPOSÉES PAR LES MAÎTRES D'OUVRAGE: VOLET RESSOURCE

Intitulé de l'action prévisionnelle	Maîtres d'ouvrage	Année prévisionnelle d'engagement	Montant TTC prévisionnel
Sécurisation AEP (en période d'étiage) - interconnexion	SMEBS	2026	263 898 €
Mise en conformité normes sanitaires - réservoir AEP du crêt du feu	SMEBS	2026	120 000 €
<i>Sécurisation du réservoir de Rosière</i>	<i>CCFU</i>	<i>2026</i>	<i>1 284 000 €</i>
<i>Rénovation du réservoir de Charave</i>	<i>CCFU</i>	<i>2026</i>	<i>180 000 €</i>
<i>Abandon du réservoir de Buaz</i>	<i>CCFU</i>	<i>2027</i>	<i>384 000 €</i>
Installation de la station hydrométrique sur la Fontanilles	Syr'Usses	2026	48 000 €
TOTAL prévisionnel			2 279 898 €

- Les travaux AEP de la CCPC conduisant à des économies d'eau ou permettant de diminuer les prélèvements d'eau, pourront être inscrits dans le PTGE et soutenues dans ce cadre
- Dans l'attente du rendu du SDAEP de la CCFU et de certains éléments pour affiner leurs propositions d'actions...

ACTIONS PROPOSÉES PAR LES MAITRES D'OUVRAGE : VOLET ASSAINISSEMENT

Intitulé de l'action prévisionnelle	Maitres d'ouvrage	Année prévisionnelle d'engagement	Montant TTC prévisionnel
Révision du schéma directeur assainissement	CCUR	2026	36 000 €
Mise en place de casiers de stockage des boues de la STEP de Frangy	CCUR	2026	840 000 €
Réfection du collecteur Voie du Tram - Frangy	CCUR	2027	1 800 000 €
Révision du schéma directeur assainissement	CCPC	2026	144 000 €
<i>Réhabilitation de la STEP de Copponex</i>	<i>CCPC</i>	<i>2026</i>	<i>240 000 €</i>
<i>Installation d'un poste de relevage</i>	<i>CCPC</i>	<i>2026</i>	<i>180 000 €</i>
<i>Réfection d'un collecteur - Allonzier la Caille</i>	<i>CCPC</i>	<i>2026</i>	<i>180 000 €</i>
<i>Réfection d'un collecteur avec poste de relevage - secteur forestier</i>	<i>CCPC</i>	<i>2027</i>	<i>900 000 €</i>
<i>Réfection d'un collecteur - Cruseilles</i>	<i>CCPC</i>	<i>2027</i>	<i>180 000 €</i>
<i>Installation de débitmètres à la sortie de chaque station</i>	<i>CCPC</i>	<i>2027</i>	<i>120 000 €</i>
Transfert des rejets des STEP de Jonzier et Savigny à Vulbens	CCG	2026	8 400 000 €
TOTAL prévisionnel			13 020 000 €

- L'action portée par la CCG est l'action phare pour atteindre le bon état (masse d'eau du Fornant)
- Besoin de clarifier l'éligibilité de certaines propositions à ce stade → échanges entre Moa, Agence et Syr'Usses à venir prochainement

ACTIONS PROPOSÉES PAR LES MAITRES D'OUVRAGE : VOLET MILIEUX AQUATIQUES

Intitulé de l'action prévisionnelle	Maitre d'ouvrage	Année prévisionnelle d'engagement	Montant TTC prévisionnel
Restauration écologique de la Plaine de Bonlieu	Syr'Usses	2027	781 708 €
Plan de gestion sédimentaire - secteurs prioritaires	Syr'Usses	2027	nc
Aménagement du Castran dans sa traversée de Frangy (phase 2 - Restauration écologique)	Syr'Usses	2028	240 000 €
Aménagement des Petites Usses	Syr'Usses	2026	760 854 €
Restauration de la continuité écologique - Castran - ROE 24385 et ROE 24386	Syr'Usses	2028	160 500 €
Restauration de la continuité écologique - ROE 24 397 - Bonlieu pont de la RD1508	Syr'Usses	2028	nc
Restauration de la continuité écologique - Fornant - ROE 24396 - passage à gué	Syr'Usses	2027	180 240 €
Restauration du Marais de Bovinens (Usinens)	Syr'Usses	2026	6 750 €
Restauration du Marais de Challonges (Challonges)	Syr'Usses	2026	35 860 €
Restauration de l'étang de Mercanton (Groisy)	Syr'Usses	2026	410 640 €
Restauration Sources du Flon - chez Buet (Vers)	Syr'Usses	2026	7 056 €
Aménagement de zones d'abreuvoirs prioritaires sur les ruisseaux à écrevisses patrimoniales	Syr'Usses	2026	40 000 €
Plan de gestion et de restauration de la ripisylve	Syr'Usses	2026	210 000 €
Lutte contre les espèces exotiques envahissantes	Syr'Usses	2026	228 000 €
TOTAL prévisionnel			3 061 607 €

ACTIONS PROPOSÉES PAR LES MAÎTRES D'OUVRAGE : VOILET QUALITE COMMUNICATION ET AUTRES

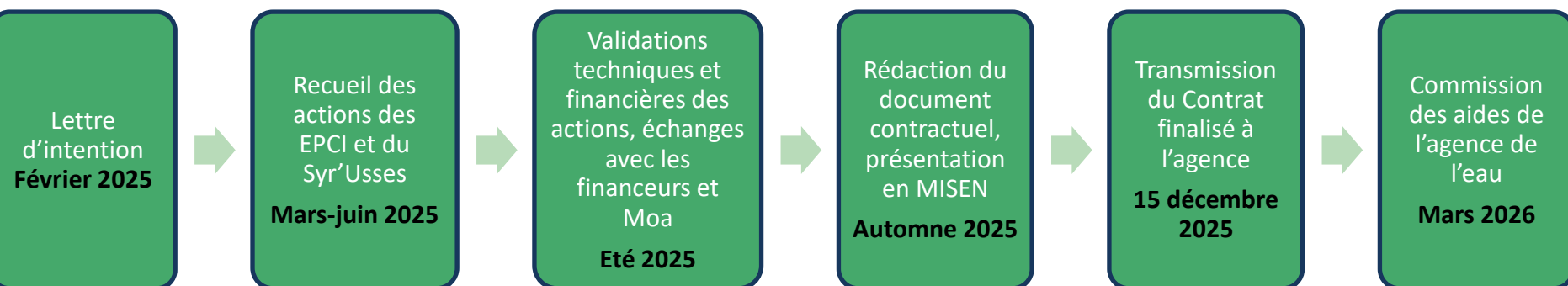
Intitulé de l'action prévisionnelle	Maître d'ouvrage	Année prévisionnelle d'engagement	Montant TTC prévisionnel
Désimperméabiliser la cour d'école	SIVOS Chessenz, Clarafond, Vanzy	2027	nc
Suivi de la qualité des eaux (DCE)	Syr'Usses	2026	92 000 €
<i>Etude de flux de pollutions admissibles</i>	<i>Syr'Usses</i>	<i>2027</i>	<i>nc</i>
<i>Etude des refuges thermiques</i>	<i>Syr'Usses</i>	<i>2026</i>	<i>nc</i>
Faire connaître et renforcer la visibilité institutionnelle du syndicat	Syr'Usses	2026	92 400 €
Expériences de nature - sensibilisation du grand public	Syr'Usses	2026	20 130 €
Sensibilisation des scolaires et de la jeunesse aux défis de demain	Syr'Usses	2026	17 500 €
TOTAL prévisionnel			222 030 €

- Des nouvelles actions restent à ce stade à affiner
- La sensibilisation des habitants aux économies d'eau sera traitée dans le PTGE

CONTEXTE D'ÉLABORATION, STRATÉGIES ET CONTINUITÉ AVEC LE PRÉCÉDENT CONTRAT

Conclusion :

- A ce stade, plus de 18 millions de projets prévisionnels
- Phase d'affinage, ne conserver que les actions matures et réalisables
- Accords des financeurs sur leurs taux d'aides → discussions en cours
- Consolider l'aspect financier et le reste à charge des maitres d'ouvrage, évaluer la capacité financière



Vers la signature du contrat au début du printemps 2026 ...

Echanges avec la salle

Les Usse
SYNDICAT
DE RIVIÈRES



Partie 3
FOCUS PTGE

**Validation des
propositions du
Groupe Pilote PTGE**

Les Usse
SYNDICAT
DE RIVIÈRES



PARTIE 3 – Validation des propositions du groupe pilote PTGE



COMITÉ DE RIVIÈRES 1/AN

-prise de décision engageant les usagers au titre PGRE
-avis sur décisions du groupe Pilote

- **Collège Etat:** DDT, ARS, AERMC, OFB
- **Collège élus:** amont, aval, Petites Usses, Fornant
- **Collège collectivités territoriales et établissements publics locaux:** EPCI, gestionnaires AEP, SCOT, CAUE
- **Collège usagers économiques:** agricole, industriel
- **Collège des donneurs d'alerte et usagers domestiques:** FDPPMA, AAPPMA, CEN, FNE, citoyens engagés référents

GRUPE PILOTE 2/AN

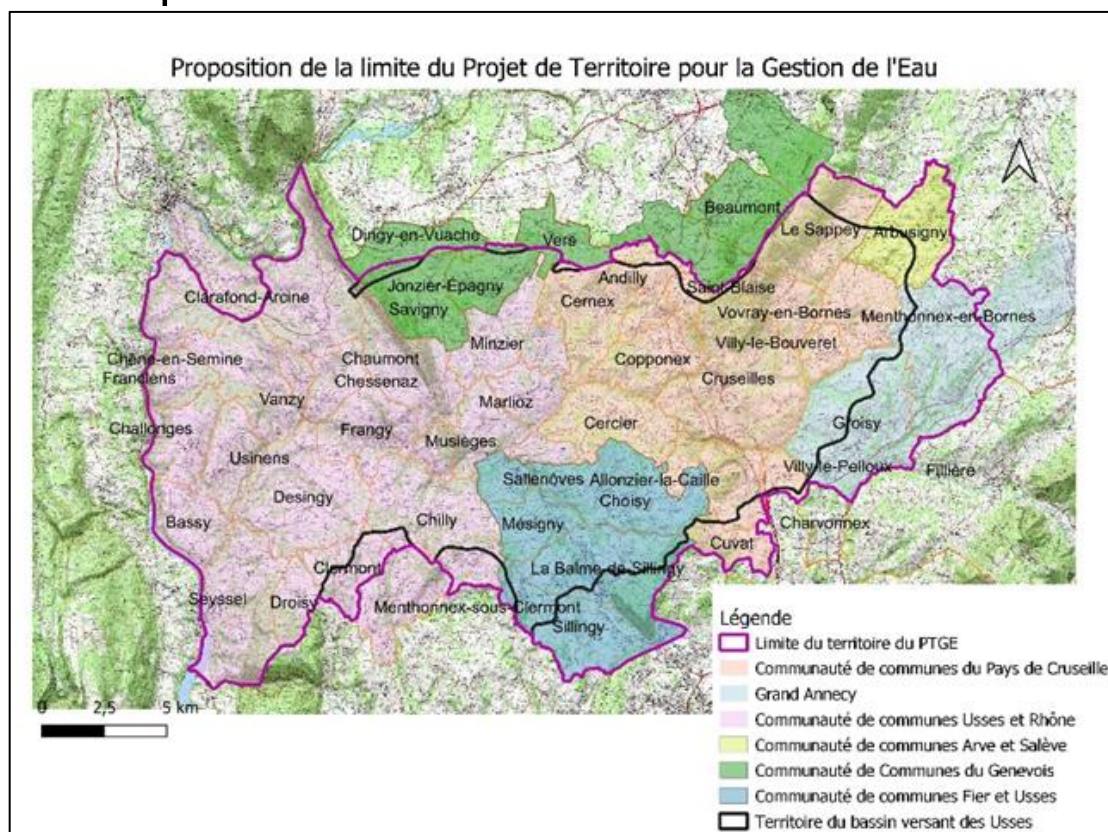
-validation et orientation proposition COTECH
-vote à majorité ou compromis
-propositions soumis au comité de rivières

-Syr'Usses
-Chambre d'agriculture
-Fédération de pêche 74
-Services de l'Etat et associé (DDT, ARS, AERMC...)

COMITÉ TECHNIQUE

-présentation bilans (hydrologiques, actions...) et des propositions au groupe Pilote
-informe sur actualité de la ressource du BV

- La nouvelle gouvernance incluant l'aménagement du territoire
- L'élargissement du périmètre aux communes entières ZRE



- Feuille de route

Feuille de route du PTGE :

- Inciter les acteurs de l'aménagement du territoire à intégrer la sobriété hydrique dans les programmes, schémas et opérations d'urbanisme
- Economiser l'eau du petit cycle
- Renforcer l'adaptation du monde agricole
- Poursuivre la sensibilisation des habitants
- Restaurer et observer le grand cycle de l'eau
- Recourir à des substitutions

VALIDATIONS DES PROPOSITIONS DU GROUPE PILOTE

Les Usse
SYNDICAT
DE RIVIÈRES



CLOTURE

**Merci pour votre
participation et
votre présence**

Les Usse
SYNDICAT
DE RIVIÈRES

